

Paris, le 15 avril 2019

Élections professionnelles du 25 juin au 2 juillet 2019

Bonjour,

De manière coordonnée au niveau national, le Centre national de gestion (CNG) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) organisent trois élections professionnelles.

Le CNG pilote plus particulièrement les élections des représentants des praticiens hospitaliers (PH) à la Commission statutaire nationale (CSN) et au Conseil de discipline (CD) et la DGOS, celles des représentants au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques (CSPM).

Ces scrutins, auxquels sont électeurs tous les praticiens des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux publics, auront pour particularité d'être totalement dématérialisés. Les électeurs recevront leurs codes par voie électronique et voteront uniquement via internet.

Le Centre national de gestion (CNG) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) organisent un vote électronique des représentants des personnels médicaux à la commission statutaire nationale et au conseil de discipline et au conseil supérieur des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologistes du 25 juin au 02 juillet 2019.

La connexion sécurisée au système de vote peut s'effectuer à partir de tout appareil connecté à internet (smartphone, poste informatique, tablette).

Les opérations de vote électronique par internet peuvent également être réalisées sur le lieu d'exercice pendant les horaires de service ou à distance.

La société VOXALY-DOCAPOST a été choisie pour assurer la mise à disposition de la plateforme de vote.

Compte tenu de la nouveauté de ce dispositif, nous appelons tout particulièrement votre attention sur les points règlementaires et de sécurité suivants :

1) Accessibilité du dispositif de vote

Il est très important pour le bon déroulement de ces élections que le dispositif de vote soit accessible sans blocage par vos systèmes de protection informatiques (pare-feu, anti-spam, solutions de filtrage d'URL, etc.).

De ce fait, l'adresse URL « <https://www.jevoteenligne.fr> » doit être autorisée au sein de vos systèmes, à compter du jeudi 25 avril 2019 et jusqu'à fin juillet 2019.

De même, il est important que tout courriel adressé depuis l'adresse « xxx@jevoteenligne.fr » puisse être réceptionné par votre messagerie.

Par ailleurs, il convient que les adresses au format « xxx@sante.gouv.fr » puissent également être réceptionnées par votre messagerie.

2) Prérequis techniques

Pour pouvoir accéder au site de vote et réaliser son vote, le poste de travail de l'électeur devra se conformer aux prérequis techniques décrits ci-dessous :

Il convient de préciser et d'avertir que certaines versions de navigateurs présentent des failles de sécurité connues et répertoriées.

Si la version de navigateur ne répond pas au niveau de sécurité demandé, le site de vote affiche un avertissement et ne permet pas le vote en indiquant à l'électeur la raison.

Trois types de messages peuvent s'afficher :

*Erreur version : Votre navigateur n'est pas compatible : la version du navigateur n'est pas prise en charge.

*Erreur Java : Votre navigateur n'est pas compatible : le JavaScript n'est pas activé.

*Erreur Cookie : Votre navigateur n'est pas compatible : les cookies sont bloqués.

Il n'est pas affiché la liste des navigateurs compatibles. Aussi, pour votre information, les dernières versions des navigateurs du marché sont compatibles, si vous en disposez d'une autre, voici la liste des navigateurs compatibles ci-dessous :

- Internet Explorer V10 et + ; Windows
- Chrome 40 et + ; Windows / MacOS / iOS / Android
- Firefox 43 et + ; Windows / MacOS / Linux / Android
- Safari 10.1.2 et + ; MacOS

(Merci de vous référer à l'annexe transmise).

3) Mise à disposition d'un poste réservé et mesures de sécurité

Si un ou plusieurs électeurs ne disposent pas d'un accès à un poste informatique, un espace électoral, doté d'un poste dédié à l'exercice du suffrage et garantissant l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote, est aménagé au sein de l'établissement d'exercice des électeurs concernés, sous la responsabilité du directeur de cet établissement. La mise en place des postes en libre-service impose de prendre au moins les précautions suivantes :

- un environnement isolé : l'environnement autour de chaque poste doit être suffisamment dégagé afin que l'électeur puisse voter sans avoir à demander à quiconque de ne pas regarder son vote (mise en place d'isoloir, pièce dédiée, ...) ;
- un poste avec un simple compte utilisateur, sans droit administrateur spécifique ;
- un anti-virus à jour, afin que le poste soit exempt de tous virus ou logiciel malveillant.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, d'apporter votre concours à la bonne réalisation de ces opérations. Aussi nous vous invitons à sensibiliser vos personnels afin qu'ils consultent et vident régulièrement leur messagerie électronique.

Les équipes projets des élections

ANNEXE

La liste des navigateurs compatibles avec la solution de vote :

- **Internet Explorer V10 et + ; Windows**
- **Chrome 40 et + ; Windows / MacOS / iOS / Android**
- **Firefox 43 et + ; Windows / MacOS / Linux / Android**
- **Safari 10.1.2 et + ; MacOS**

Les prérequis techniques obligatoires :

Le navigateur doit supporter le HTTPS via le protocole TLS, JavaScript et les cookies doivent être activés.

Comment fonctionne la gestion des cookies ?

Le site de vote implante un cookie dans votre ordinateur. Ce cookie est indispensable au bon fonctionnement du site et à la navigation entre les différentes pages. Il ne contient aucune donnée personnelle.

Généralement, votre navigateur accepte par défaut l'enregistrement des cookies. Dans le cas contraire, pour activer leur enregistrement, vous pouvez configurer votre navigateur de la manière suivante :

Pour Chrome

1. Cliquez sur l'icône du menu Chrome
2. Sélectionnez "Paramètres"
3. Au bas de la page, cliquez sur "Afficher les paramètres avancés"
4. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur "Paramètres de contenu"
5. Pour activer les cookies, sélectionnez "Autoriser le stockage des données locales (recommandé)"

Pour Microsoft Internet Explorer

1. Choisissez le menu "Outils", puis "Options Internet"
2. Cliquez sur l'onglet "Confidentialité"
3. Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur

Pour Firefox

1. Choisissez le menu "Outils">"Options"
2. Cliquez sur l'option "Vie privée"
3. Rubrique "Cookies"

Pour Safari (Mac)

1. Ouvrir le menu "Préférences"
2. Cliquer sur l'onglet "Sécurité"
3. Cliquer sur "Provenant seulement des sites consultés"